



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU VENDREDI 12 MAI 2023 à Pleurtuit (35).

ORDRE DU JOUR

- ☐ **Approbation du P.V. de la réunion de Comité par visioconférence du 13 Décembre 2022**
- ☐ **Intervention du Trésorier - Fernand LAJO**
- ☐ **Fichier adhérent - Jérôme PECOURT**
 - Bilan 2022 - J PECOURT
 - Fonctionnement fichier adhérent – F Muscari
- ☐ **Commission Région, Pierre FAUGERE**
 - Actualisation cartographie et délégation des régions – P Faugere
 - Demande délégation :
 - * régionale Midi Pyrénées de M Escalie
 - * Demande délégation régionale Poitou Charentes de M Fouillen
 - * Demande de délégation Seine Maritime de M Henry Roland
- ☐ **Commission Exposition – Laurence GUILBERT JULIEN**
 - Nationale d'Elevage :
 - Bilan ENE 2022
 - ENE 2023
 - Projection ENE 2024 et 2025 - F Muscari
 - Demande de cursus de juge Pointer de M Giannone – L Guilbert-Julien
 - Demande de cursus de juge Pointer de M Bonnet – L Guilbert-Julien
 - Demande autorisation assessorat juge pointer de M Masuez – L Guilbert-Julien
 - Dossier qualification de Mme Gauguelin
- ☐ **Commission Travail**
 - Dates et lieu des prochains championnats d'Europe (F Muscari)
 - Désignation des sélectionneurs, Championnat d'Europe : montagne, chasse pratique et bécasse (S Ivars)
 - Retour sur le Navette et le nouveau règlement – Y Tastet
 - Nouveau règlement du Derby – P Avellan
 - Concours Suisse de GQ réalisé en France – F Muscari
 - Challenge Hubert Santoire de Grande Quête – F Muscari
 - Référent calendrier travail (Gescal) – F Muscari
- ☐ **Commission Communication – Emmanuelle SALLES**
 - Nouveau Site internet (N Pouyadou, E Salles)
 - Plateforme revue numérique (N Pouyadou)
 - Revue
 - Etat des lieux (S Ivars)
 - Perspectives d'évolution (F Muscari)

□ **Commission élevage et santé – René GUIDONI**

- Structure élevage (F Muscari)
- Etat des lieux Dysplasie (Ph Mimouni)

□ **Questions diverses**

- Point sur les cotations et homologations (E Salles)
- Mailings adhérent en utilisant un professionnel (P Avellan E Salles)

□ **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

La séance est ouverte à 08h30.

Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, Mme. SALLES Emmanuelle, M. LE CHAT Erwann, M. POUYADOU Nicolas, Mme. GUILBERT JULIEN Laurence, M. GUIDONI René, M. PECOURT Jérôme, M. GABARROCA Jean Pierre, M LAZARTIGUES Cyril.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

Approbation du PV de la réunion de comité par visioconférence du 13 décembre 2022.

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du comité.

Fichier adhérent – Jérôme PECOURT

Année	Français		Etranger		Total		Total adhérents
	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	Payant	Gratuit	
2019	979	125	16	10	995	135	1130
2020	906	46	14	11	920	57	977
2021	841	45	15	11	856	56	912
2022	841	47	15	11	856	58	914
2023 (208 de 2022)	873	47	27	11	900	58	958

Entre juin 2019 et mai 2023, nous avons eu une baisse générale de 15,22 %. Il faut noter, qu'avec l'accord du président, nous avons supprimé 77 adhésions gratuites soient environ 240€ de gain de revue et d'envoi de revue. A ce jour 208 adhérents en 2022 n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2023, ils sont toutefois comptabilisés dans le tableau. Si on retire ces non renouvellements on est à 665 adhérents. Il faut s'attendre à avoir encore quelques renouvellements et une cinquantaine de nouveaux adhérents suite aux TAN.

Il est évoqué en réunion, le problème des prélèvements automatiques des cotisations pour l'année 2022. Celles-ci (presque 15 000 euros) n'ont pas été prélevées en 2022 mais en février 2023, ce qui fera pour nos adhérents 2 prélèvements pour l'année 2023 (cotisation 2022 et 2023). Une longue discussion s'engage sur le sujet avec notre responsable des adhérents. Le président rappelle la gravité de cette situation qui a failli mettre le Club en interdit bancaire à La Banque Postale. Il précise que si les raisons sont sans doute multifactorielles, notamment la difficulté de communication avec la banque, il y a eu dans ce problème un manque de rigueur et d'appel à l'aide de notre responsable. Au terme de la discussion, il est décidé de ne pas changer de banque et de créer une cellule des

adhérents en rajoutant Pierre Faugère qui s'occupera de la relation avec les adhérents et épaulera Jérôme Pecourt en cas de souci avec la banque.

Intervention du Trésorier – Fernand LAJO

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2022

BILAN ACTIF DETAILLE		
	2022	2021
Actif Immobilisé		
Matériel de bureau	629	629
<i>Amortissements</i>	-263	-54
Stocks		
Stocks	96	275
Dépréciation stocks	.	
Avances et acomptes		
Fournisseurs		
Disponibilités		
Livret	2 436	2 402
Valeurs mobilières	19 706	19 695
Parts Sociales CA	15 285	15 060
Compte CCP	3 425	48 776
Crédit Agricole	30 299	22 852
Livret CA	71 317	70 350
Charges constatées d'avance		
TOTAL ACTIF NET	142 930	179 985
BILAN PASSIF DETAILLE		
Fonds associatif	179 270	173 438
Résultat exercice	-35 491	5 832
Dettes		
Charges à payer	751	715
TOTAL PASSIF NET	144 530	179 985

ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	2022	2021
Vente Boutique	1 195	2 371
Recettes buvette	290	2 487
Cotisations membres	14 322	30 315
Engagements	68 601	57 650
Subventions Diverses	300	2 922
Subventions SCC	2 100	3 240
Subvention PURINA	3 500	4 600
Transferts de charges	2 996	1 556
Total PRODUITS EXPLOITATION I	93 304	105 141
Achats Boutique	769	1 419
Variation stock Boutique	179	211
Petit matériel/fournit administratives	347	499
Locations terrains salles	3 418	1 425
Prime assurance	524	516
Frais divers FIELD TRIAL	56 780	46 363
Frais divers TAN	9 375	10 817
Frais divers NATIONAL ELEVAGE	16 259	14 328
Honoraires	1 503	1 431
Site internet maintenance	0	1 091
Redevance SCC	2 185	150
Récompenses Coupes	3 807	4 064
Subventions pour sélections	2 200	1 350
Publication Envoi Bulletin	17 091	12 742
Publications diverses, cadeaux, dons	3 000	
Particip.Manifestations internation.	10 225	2 191
Frais déplacements Repas	517	
Affranchissements	752	383
Services bancaires	891	592
Dotations aux amortissements	210	54
Total CHARGES EXPLOITATION II	130 032	99 626
RESULTAT EXPLOITATION III = I - II	-36 728	5 515
Produits financiers intérêts	1 226	436
Reprise/prov VMP	306	187
Total produits financiers IV	1 532	623
Dot - value VMP charges financières V	295	306
RESULTAT FINANCIER IV - V	1 237	317
RESULTAT NET (exploitation + financier)	-35 491	5 832

Le président s'inquiète du déficit de l'année 2022, il est très important (- 35 491 euros) et aggravé par les presque 15 000 euros non rentrés en 2022 des prélèvements automatiques. Néanmoins, en corrigeant cela celui ci reste présent à hauteur de -20 000 euros. Une discussion débute sur les

différents postes sur lesquels nous devons travailler afin de réduire les dépenses. Au terme de celle-ci plusieurs mesures sont adoptées à l'unanimité :

- Emmanuelle Salles propose de s'occuper de l'organisation des différents déplacements des juges lors des championnats d'Europe.
- Il est proposé d'augmenter le tarif de l'adhésion, qui n'a pas bougé depuis le passage à l'euro, de 10 euros pour chaque catégorie. Ainsi que de créer une adhésion couple.
- 2 très gros postes de dépenses doivent et seront discutés aux points suivants : la Nationale d'élevage et la revue.

Par contre il est décidé pour l'instant, de ne pas toucher à la gratuité des participants à la finale des jeunes ni aux subventions, au cas par cas, pour les différents championnats d'Europe.

Fernand Lajo évoque aussi le problème des bilans de plusieurs manifestations qui ne sont pas faits ou incomplètement faits par les organisateurs. De même, il reçoit plusieurs demandes de remboursement sans facture ou justificatif ou avec des factures qui ne sont pas à l'ordre du PCF. Le comptable l'a alerté sur cette situation, si celle-ci perdure il ne pourra plus certifier les comptes. Le président s'engage à envoyer un courrier à tous les organisateurs de nos épreuves pour leur rappeler ces consignes-là, et leur dire que plus aucun remboursement ne sera fait sans facture ou justificatif au nom du PCF.

COMMISSION REGION – Pierre FAUGERE

- Présentation de la nouvelle cartographie des régions

Celle-ci est calquée sur le découpage administratif des régions. Elle est validée par l'ensemble du comité et apparaîtra dans la prochaine revue.

Demande de délégation départementale :

- de Seine Maritime de M. Henry Roland : accord de l'ensemble du comité.

Demande de délégation régionale :

- de Robert Escalié pour l'Occitanie : accord de l'ensemble du comité
- d'Alain Fouillen pour Poitou Charentes : Avec le redécoupage des régions celle-ci est englobé dans la région Nouvelle Aquitaine dont le délégué régional est M. Fernand Lajo. Un courrier explicatif lui sera adressé.

COMMISSION EXPOSITION – Laurence GUILBERT JULIEN

- Bilan Nationale d'Elevage 2022

L'organisation de cette nationale et notamment les modes de jugements mis en place ont donné toute satisfaction. Laurence Guilbert, propose d'ailleurs qu'en fonction du lieu de la NE (et du nombre de chiens attendu) soit proposé un seul juge pour les classes hors CAC. Proposition acceptée. Le point noir est le déficit qui est de l'ordre de 11 000 euros. Dans l'avenir il faudra veiller à ce que cela ne se reproduise plus et maîtriser au mieux les dépenses de l'hôtellerie et trouver des sites qui ne soient pas, ou peu, payants. Une nouvelle fois René Guidoni propose de faire notre National d'Elevage toujours sur le même site, ce qui nous permettrait d'améliorer chaque année la logistique et de maîtriser les coûts. Un débat s'installe, mais l'ensemble du comité préfère que notre Nationale d'Elevage se déplace un peu partout dans l'hexagone, d'autant plus que nous avons des propositions pour les 3 ans à venir. Néanmoins la situation, sera à réévaluer chaque année, notamment avec les comptes de celle de 2023 où 114 chiens sont inscrits. Avant les jugements des consignes et des orientations seront données aux juges concernant les défauts les plus importants à éviter (le dos, la croupe, le chanfrein, poitrine).

- Projection Nationale d'Elevage

Le président nous informe qu'il a reçu les candidatures pour 2024 de M. Montolio (Languedoc Roussillon), pour 2025 de M. Guidoni (Gers) et pour 2026 de M. Michel (Provence). Il est validé à l'unanimité la tenue de la Nationale d'Elevage 2024 en Occitanie avec Patrice Montolio.

- Demande de cursus de juge

- Demande de cursus de juge Pointer de M. Giannone, cette demande est validée.
- Demande de cursus de juge Pointer de M. Bonnet, cette demande est validée.
- Demande d'autorisation assessorat juge Pointer de M. Masuez, accord du comité.
- Dossier de qualification de Mme Gauguelin, tous ses assessorats ont été faits et son dossier est complet, mais il lui est demandé de faire un jugement en parallèle lors d'une Nationale d'élevage pour valider sa qualification.

L'heure tournant, le président propose de faire une pause et d'aller déjeuner.

Reprise de la séance à 14h 30.

COMMISSION TRAVAIL

Championnats d'Europe.

Date et lieux

Le président nous informe que le championnat d'Europe de montagne aura lieu en France à Beaufort les 18 et 19 septembre.

Le championnat d'Europe de chasse pratique devrait avoir lieu en Slovaquie et le championnat d'Europe bécasse en Grèce sous l'organisation de Chypre.

La coupe d'Europe et les épreuves de Grande quête et de quête de chasse devraient avoir lieu en 2024 en Italie. La France devrait avoir en 2024 le championnat bécasse.

Désignation Sélectionneurs

- Championnat d'Europe montagne : M. MUSCARI
- Championnat d'Europe chasse pratique : M. TOULET
- Championnat d'Europe bécasse : M. THOQUENE

- Navette

Le président demande un retour sur le déroulement du Navette à Yves Tastet et Gérard Thoquenne, et rappelle le changement de règlement validé à l'automne en réunion de comité, qui fait passer cette épreuve comme un concours « normal » et permet aux résultats obtenus de valider des titres. Aucun gagnant lors de cette épreuve 2023 mais 2 CQN. Ils sont plutôt satisfaits de cette formule. Pierre Avellan prend la parole pour donner son sentiment et son opposition à « banaliser » cette épreuve qui permettait de voir l'esprit GQ du chien en solo et d'accepter certaines fautes de dressage pour les sujets de grande valeur. En devenant un concours normal de GQ, il n'est donc plus question d'accepter cette indulgence. Il insiste sur le fait que cette épreuve existe depuis plus d'un siècle en l'état, elle fait partie de l'histoire de notre club, sa spécificité voulu par les fondateurs permettait de voir le jeune chien brillant en solo et en couple. Un vif débat s'engage sur le sujet. Au terme de cet échange, il est décidé de rester sur cette formule pour 2024 et de refaire le point lors de notre réunion de comité à la prochaine NE.

- Derby de printemps

Afin de mettre toutes nos épreuves de jeunes avec le même mode de fonctionnement, un nouveau règlement du Derby est proposé par Fabrice Muscari et Pierre Avellan. Celui est adopté à l'unanimité. Désormais les batteries mâle et femelle seront dissociées et un classement sera réalisé parmi les qualificatifs. Seul les 1^{er} exc participeront au barrage en couple pour l'attribution du titre. S'il n'y a qu'un 1^{er} Exc dans sa catégorie le chien(ne) devra faire un barrage avec un by. Le nouveau règlement peut être consulté sur le site du club.

- GQ d'Hiver en France : épreuve organisée pour la Suisse

Le président informe les membres du comité que les concours organisés l'hiver en France pour la Suisse étaient déclarés au niveau de la CUNCA et de la SCC comme des concours français. En fait le CACIT était payé à la FCI par la France et la Suisse pour les mêmes épreuves. Ceci a permis l'homologation de titre français avec des résultats obtenus lors de ces épreuves. Bien entendu, le sujet a été partagé avec la présidente Suisse. Pour l'hiver 2023, les épreuves de GQ ont été déclarées comme fait habituellement, nous attendons un retour ou non de la SCC et de la FCI. Il est probable que nous soyons obligés pour 2023 de choisir le pays organisateur, l'épreuve étant déjà saisie sur le pré calendrier se sera la France.

- Challenge Hubert Santoire

Suite à la disparition d'Hubert Santoire, le président propose de créer un challenge en sa mémoire. Celui-ci récompenserait le meilleur chien de GQ sur les épreuves organisées par le Pointer Club Français sur une année civile. Les propriétaires devront être membres du club et à jour de leur cotisation. L'ensemble du comité donne son accord. Le règlement du challenge Hubert Santoire est consultable sur le site du club.

- Fonctionnement de la Commission travail

Le président nous informe que depuis le décès de Jean Christophe Bolloch, il s'est occupé du calendrier des fields du club sur Gescal et qu'il veut bien continuer à le faire mais il désire qu'il y ait une personne en première ligne à la commission travail. Il propose que ce soit Yves Tastet avec lequel il communique beaucoup lors de l'élaboration du pré-calendrier. Après concertation la présidence de la commission travail est confiée à Yves Tastet.

COMMISSION COMMUNICATION – Emmanuelle SALLES

- Nouveau site internet

En ce qui concerne le nouveau site du club, N Pouyadou nous signale que les fonctions que nous avions promises la SCC ne sont toujours pas disponibles, notamment le paiement en ligne de la cotisation.

Ce qui pose des problèmes pour la saisie des adhérents, il nous informe qu'il existe des solutions informatiques tel que HELLO ASO pour rentrer les adhérents mais qui sont payantes. Il nous propose de s'informer sur les solutions les plus adaptées pour le club.

Le président remercie Nicolas et toute la commission communication pour le travail fourni. Il rappelle que de toute façon nous n'avons pas vraiment le choix. A la vue de nos finances nous ne pouvons pas nous permettre d'investir plus de 30 000 euros dans la création d'un site internet propre, qui n'aurait finalement que peu d'avantage par rapport à celui de la SCC. Par contre, il rappelle le besoin extrêmement urgent de prendre un logiciel (même payant) qui permette de gérer les adhérents et de cotiser en ligne.

- Revue numérique

Nicolas Pouyadou, nous annonce que la plateforme numérique permettant de consulter les revues sur n'importe quel support numérique est opérationnel, et que tous les adhérents et seulement eux pourront désormais consulter les revues sur tous les supports numériques (Tablettes, téléphone etc...). L'info sur l'accès sera disponible sur la revue.

- Revue papier

Le président souhaite mettre à la discussion le rythme de réalisation de notre revue papier. En effet, celle-ci demande un effort considérable et quasiment permanent tout au long de l'année pour en sortir 2. Par ailleurs, l'inflation a fait augmenter les coûts de façon très importante. Il souhaite que nous envisagions la possibilité de passer à une seule revue papier par an, associé à un éventuel mailing des adhérents sur les événements importants comme le fait le Red Club. Il considère que cette évolution est inévitable au jour de la consommation et de la diffusion de l'information actuelle. Tous nos organes de communications doivent être imbriqués les uns avec les autres pour les actualités diffusées le plus en direct possible et s'appuyer sur une revue annuelle qui fait office de mémoire de l'année écoulée. Une discussion s'engage sur le sujet. Il est proposé de prolonger cette discussion auprès de nos adhérents lors de l'assemblée générale pour voir comment est perçue cette idée.

COMMISSION ELEVAGE – René GUIDONI

- Structure d'élevage

Le président nous informe que celle-ci sera consultable sur la revue mais que les naissances ont baissé de 20%. Les détails ont été diffusés aux membres du comité et sont à retrouver dans la revue.

- Etat des lieux dysplasie

Philippe Mimouni, n'ayant pas pu répondre positivement à l'invitation du président pour venir discuter du sujet, cette question est reportée à plus tard.

QUESTIONS DIVERSES

Les réponses aux questions diverses ont été données au fil de la séance

La prochaine réunion de comité aura lieu par visioconférence vers la fin des concours d'automne 2023, la date n'étant pas encore définie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

*Stéphane IVARS
Secrétaire General*